



CTPD du 30 septembre 2008

COMPTE RENDU

Le Comité Technique Paritaire Départementale s'est réuni à LAON avec à l'ordre du jour :

- ✓ Le bilan de la campagne IR 2008
- ✓ Le bilan de l'expérimentation du CSP à distance
- ✓ Le bilan de la notation 2006/2007/2008
- ✓ Le report de la fusion CDI/CDIF à LAON et HIRSON

A titre liminaire, nous avons souhaité la bienvenue au nouveau Président du Comité, Monsieur LE DÛ, en formant le souhait que le dialogue social soit meilleur qu'avec son prédécesseur. Nous avons ensuite dénoncé le caractère idyllique des bilans présentés par l'administration (*le traditionnel « tout va très bien, Madame la Marquise »*), alors qu'en réalité, la qualité du service public rendu aux usagers et les conditions de travail des agents sont au plus mal (*voir déclaration liminaire ci-jointe*).

Les points de l'ordre du jour ont ensuite été présentés.

Concernant le bilan de la campagne IR 2008 :

- ✓ le SNADGI-CGT a dénoncé les inexactitudes du bilan présenté par l'administration :
 - selon elle, les mouvements sociaux du printemps n'ont que peu entravé le déroulement de la campagne ... les agents apprécieront ! C'est omettre que la saisie a été faite dans des conditions pitoyables à grand renfort de stagiaires, d'auxiliaires voire d'agents des autres services. C'est omettre les pressions exercées en juin sur les collègues, notamment les menaces de refus de congés. C'est omettre l'explosion du contentieux que nous imputons à ce travail bâclé (mais que l'administration impute à « des erreurs de la part des contribuables ») ...
 - comme chaque année, des opérations mineures sont mises en avant et enjolivées : points d'accueil thématiques sur soi-disant tous les sites, SCOUP, validation de la DPR par téléphone (seulement 125 sur tout le département), accueil des personnes sourdes ou malentendantes (seulement 25 personnes reçues, c'est très bien mais ça ne justifie pas une telle mise en avant !).
 - d'une manière générale, le bilan de l'administration met au premier plan « la vitrine » et occulte l'objet essentiel de la campagne : établir l'assiette de l'IR dans de bonnes conditions.
- ✓ Nous avons profité de ce point de l'ordre du jour pour tirer la sonnette d'alarme sur l'actuelle situation des secteurs « Gestion » des CDI, submergés par l'accumulation des tâches et notamment le téléphone. Les conditions de travail des collègues **ne sont plus tenables**, des cahiers revendicatifs sont d'ailleurs en cours de rédaction par les

collègues. La parité administrative a continué à défendre « les bienfaits » de la nouvelle organisation et de la polyvalence ...

- ✓ A nos questions sur l'augmentation sensible du contentieux IR (quantité et origine), sur le nombre d'auxiliaires et de stagiaires, et sur leur rémunération (montant ? budget ?), l'administration est restée évasive et n'a pas été en mesure d'apporter des réponses précises. Concernant le contentieux TH, le Président s'est toutefois engagé, à notre demande, à effectuer une enquête.
- ✓ Pour finir, nous avons interrogé l'administration sur le problème des remboursements PPE minorés à SOISSONS. Il s'avère que suite à un problème technique (imprimante mal paramétrée), le dernier chiffre du montant de la PPE n'apparaissait pas sur les avis transmis à la DSF pour ordonnancement. Les services de la Direction ne s'en sont pas aperçus, et seulement 10 % du montant des PPE ont effectivement été remboursés (par exemple, 56 € pour une PPE de 565 €). Ce dysfonctionnement concerne entre 200 et 300 bénéficiaires. L'administration s'est engagée à régulariser cette erreur au plus vite, d'autant-plus que les contribuables concernés sont les plus fragilisés.

Concernant le bilan de l'expérimentation du CSP à distance (HIRSON) :

- ✓ Auterme d'un rapport particulièrement élogieux, l'administration ne se mouille pas trop et en conclut que « l'expérimentation ... **semble** être totalement concluante ». Nous avons effectivement insisté sur le fait qu'il est impossible de tirer des conclusions sur une expérimentation qui n'a concerné que ... 125 dossiers !
- ✓ Nous avons dénoncé l'attitude de l'administration, qui dans un premier temps, pour « vendre » l'expérimentation aux agents, avait fait miroiter sa nécessité pour éviter les suppressions d'emplois sur le petit site d'HIRSON ; avant de faire marche-arrière et de supprimer des emplois quelques mois après !

Concernant le bilan de la notation 2006/2007/2008 :

- ✓ Nous avons du une nouvelle fois dénoncer la « nouvelle » notation, Monsieur LE DÛ commençant par nous servir le discours éculé, d'ailleurs abandonné par son prédécesseur, selon lequel la notation est objective, équitable ...etc.
- ✓ Nous avons vivement dénoncé la situation des 43,8 % de collègues qui ont bénéficié **au plus** d'un + 0,02 au cours des trois dernières années (dont 13,6 % n'ont eu aucune bonification indiciaire). La situation de ces « vilains petits canards », en dessous de la moyenne et largement perdants par rapport à « l'ancien système », est intolérable.
- ✓ Cette année, aucune baisse de note n'a été attribuée, seulement 4 notes d'alerte (- 0,01).

Concernant le report de la fusion CDI/CDIF à LAON et HIRSON :

- ✓ Afin de régulariser la situation des collègues actuellement détachés sur les CDIF maintenus par décision du DG (alors que les postes avaient été transférés lors des derniers mouvements), l'administration propose de convoquer un CTPD Emplois « bis » et des CAPL mouvement local « bis » pour régulariser ces détachements.

Le SNADGI-CGT ne peut qu'y être favorable, à la condition bien évidemment que les agents ne perdent rien du fait des revirements de l'administration dans ses réformes. Un groupe de travail sera convoqué très prochainement afin de définir les règles applicables à ces agents et à ce mouvement « bis ». Nous veillerons à ce que les règles soient justes et équitables, et qu'aucun collègue n'y « laisse des plumes ».

Questions diverses :

- ✓ Nous sommes intervenus sur la situation des géomètres « de conservation » devenus géomètres « topographiques » du fait de la mise en place du PTGC. En effet, le taux d'IFDD est bien différent, avec un taux supérieur pour les géomètres « topo » qui se déplacent sur un secteur géographique plus large.
L'administration n'a pas été en mesure d'apporter une réponse, la question étant actuellement étudiée par la Centrale.
Pour le moment, les collègues concernés bénéficient des remboursements de frais lorsqu'ils sortent de leur ancienne circonscription.
- ✓ Nous avons soulevé le problème d'une collègue EDRA missionnée en SIE et déplacée « sauvagement » sans ordre de mission au CDI pour saisir des 2042 durant la dernière campagne IR. Nous avons démontré qu'il s'agissait bien d'une mission, ouvrant droit aux indemnités EDRA niveau 2.
Très surprise, la parité administrative n'était pas au courant de ce déplacement (alors que les EDRA sont normalement gérés par la DSF), s'agissant visiblement d'un accord local entre les chefs de services concernés. Monsieur GENEST s'est engagé à examiner la situation.
Mentionnons que les suites n'ont pas trainé : l'agente concernée vient de recevoir aujourd'hui les ordres de missions qui régularisent sa situation (et vont engendrer de facto son passage indemnitaire EDRA au niveau 2 !).
- ✓ Nous nous sommes alarmés de l'arrêt de la diffusion sur Avans@isne des comptes-rendus des conseils de direction, qui apparaissaient comme un gage de transparence de notre administration locale. Monsieur LE DÛ a clairement assumé ce choix, nous indiquant que les comptes-rendus diffusés avant son arrivée étaient passablement édulcorés et remaniés ...
Dorénavant, des comptes-rendus exhaustifs seront diffusés aux seuls chefs de services, à charge pour eux de communiquer avec leurs agents dans le cadre du « dialogue professionnel » cher à notre nouveau DSF ...
- ✓ Nous nous sommes interrogés sur le financement des importants travaux réalisés à HIRSON et qui ne figuraient pas au budget prévisionnel 2008 (réfection complète des clôtures de l'HDI dont 2 portails électriques, alors que seul le remplacement des ouvrants avait été budgété).
La parité administrative, évoquant un possible redéploiement budgétaire, n'a pas été en mesure de nous apporter une réponse précise. Elle le fera prochainement après recherches.

SOISSONS, le 2 octobre 2008.